

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE D'ELANCOURT

□
□

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 MARS 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE 28 mars, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN MAIRIE SUR CONVOCATION EFFECTUEE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-7 et L 2122-8 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Président : M. Jean-Michel FOURGOUS pour les points 1, 3 et 4
M. Gérard FAVIER pour le point 2

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Jean-Michel FOURGOUS, Anne CAPIAUX, Gérard FAVIER, Ghislaine MACE BAUDOUI, Jean-Pierre LEFEVRE, Martine LETOUBLON, Laurent MAZAURY, Catherine DAVID, Bernard DESBANS, Nathalie TINCHANT, Thierry MICHEL, Chantal CARDELEC, Alain LAPORTE, Colette PIGEAT, Jacques RAVION, Christine DANG, Denis LEMARCHAND, Michèle LOURIER, Bernard MILLERAT, Félicidade DE OLIVEIRA, Gilbert REYNAUD, Marion CARDOSO, André BAUDOUI, Isabelle MATHE, Benoît NOBLE, Anne GOVINDE, Freidrich CHAUVET, Valérie PRADIER, Nicolas GUILLET, Michel BESSEAU, Gaëlle KERGUTUIL, Philippe DEVARIEUX, Maria BOLZINGER, Christian NICOL, Nicolas BOHER.

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Madame Anne GOVINDE

A 19h30, le quorum étant atteint, Jean-Michel FOURGOUS ouvre la séance.

Administration Générale

1 - 20140001 Installation des membres du Conseil Municipal

Monsieur Jean-Michel Fourgous, en sa qualité de Maire sortant, ouvre la séance et donne le résultat des élections municipales, suite au scrutin du 23 mars 2014 :

Inscrits : **17 305**

Votants : **9 537**

Bulletins blancs et nuls : **278**

Suffrages exprimés : **9 259**

Ont obtenu :

| | | |
|--|-------------------|-----------------------|
| - Liste LA GAUCHE POUR ELANCOURT | 2 200 voix | soit 4 sièges |
| - Liste J'AI ME ELANCOURT | 5 573 voix | soit 29 sièges |
| - Liste GENERATIONS SOLIDAIRES POUR ELANCOURT | 793 voix | soit 1 siège |
| - Liste ELANCOURT BLEU MARINE | 693 voix | soit 1 siège |

Il déclare installés dans les fonctions de conseillers municipaux :

- Jean-Michel FOURGOUS
- Anne CAPIAUX
- Gérald FAVIER
- Ghislaine MACE-BAUDOUÏ
- Jean-Pierre LEFEVRE
- Martine LETOUBLON
- Laurent MAZAURY
- Catherine DAVID
- Bernard DESBANS
- Nathalie TINCHANT
- Thierry MICHEL
- Chantal CARDELEC
- Alain LAPORTE
- Colette PIGEAT
- Jacques RAVION
- Christine DANG
- Denis LEMARCHAND
- Michèle LOURIER
- Bernard MILLERAT
- Félicidade DE OLIVEIRA

- Gilbert REYNAUD
- Marion CARDOSO
- André BAUDOUI
- Isabelle MATHE
- Benoît NOBLE
- Anne GOVINDE
- Freidrich CHAUVET
- Valérie PRADIER
- Nicolas GUILLET
- Michel BESSEAU
- Gaëlle KERGUTUIL
- Philippe DEVARIEUX
- Maria BOLZINGER
- Christian NICOL
- Nicolas BOHER

Conformément à l'article L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Michel Fourgous donne la présidence au plus âgé des membres du Conseil municipal, afin que ce dernier fasse procéder à l'élection du Maire.

Administration Générale

2 - 20140002 Election du Maire

Monsieur Gérard FAVIER, doyen des membres du Conseil municipal, prend la Présidence de la séance conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Intervention :

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, Chers Elancourtois,

Comme le veut la loi, il me revient l'honneur - c'est le privilège de l'âge -, de présider la séance au cours de laquelle, le Conseil Municipal d'Elancourt va élire son nouveau Maire.

En premier lieu, je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre élection, quel que soit le score réalisé par la liste sur laquelle vous vous êtes présentés.

Tous ici, les Elancourtois vous ont fait confiance, et vous ont donné un mandat :

- *Le mandat de diriger la commune, pour ceux qui appartiennent à la Majorité.*
- *Le mandat de porter un regard vigilant sur l'action de la Municipalité, mais aussi bien sûr de proposer, pour ceux qui appartiennent à la minorité.*

Je veux vous dire que vous êtes TOUS les élus d'Elancourt, que vous avez TOUS des droits, et que nous respecterons les élus de l'opposition.

On ne badine pas ici avec les règles de la démocratie et, s'il nous arrive quelquefois d'avoir des passes d'armes, des joutes verbales, l'opposition a toujours pu s'exprimer largement, et cela continuera d'être le cas.

Je compte néanmoins sur vous pour exercer vos droits avec responsabilité, et surtout pour agir toujours avec sincérité.

Comme tous les Français, les Elancourtois ne supportent plus les jeux de mensonges, d'insincérité, et ils l'ont dit très clairement dès ce 1^{er} tour.

En faisant confiance à plus de 60% à notre liste, ils ont choisi, de reconnaître la qualité du travail qui a été accompli ces 6 dernières années, et plus largement au cours des 3 derniers mandats.

C'est, à mon avis, une des leçons de ce scrutin : même quand on s'oppose, il faut être capable de reconnaître le travail accompli, de dire ce qui va bien, ce qui marche, de ne pas dénigrer systématiquement sa Ville.

J'en veux pour preuve la démarche que nous avons eue, il y a 18 ans, en succédant à l'ancienne équipe socialiste : nous n'avons pas tout révolutionné, nous avons évidemment continué et amélioré ce qui marchait, tout en mettant en place notre nouvelle politique.

Mais Elancourt existait avant nous, et existera encore après.

Alors, soyons humbles, mais soyons dignes de la confiance qui nous est faite aujourd'hui.

Et essayons, la plupart du temps, de surmonter nos divisions pour préparer ensemble l'avenir de nos enfants !

* * *

Cette première séance du Conseil Municipal est toujours un moment empreint d'émotion pour tous les élus – anciens et nouveaux -, pour leur famille, et aussi pour le public :

- *C'est le moment où les Conseillers Municipaux sont installés officiellement dans leurs fonctions et dans leurs responsabilités.*
- *C'est le moment où le Conseil Municipal entérine le choix des Elancourtois en choisissant, en son sein, la personne qui va être amenée à diriger la Ville pour les 6 prochaines années.*
- *C'est le moment aussi où, après une campagne intense, chacun se met au travail, au service des Elancourtois.*

* * *

Je voudrais insister sur une notion qui compte beaucoup à mes yeux : l'intérêt général.

Aujourd'hui, en devenant Conseillers Municipaux, vous n'êtes plus les représentants de votre famille, de votre résidence, ou de votre quartier : vous êtes en charge des intérêts de l'ensemble de la commune, de tous les Elancourtois.

Cela ne signifie pas que l'on doive faire fi des intérêts particuliers, qui sont respectables et doivent naturellement être pris en compte.

Mais, au-dessus de tout, notre action doit toujours être guidée par l'intérêt général : c'est une boussole que nous ne devons jamais perdre de vue.

Cela implique aussi d'avoir du courage, de savoir dire non.

Mais c'est justement ça la mission (et la grandeur) d'un élu : tenir le cap, garder les grands équilibres, être responsable, dire la vérité, et surtout, surtout, avoir une vision qui se projette au-delà du mandat, vers l'avenir. Nous esquisserons dans ce mandat le visage d'Elancourt dans 10 ans, dans 20 ans, dans 30 ans.

C'est cela, notre responsabilité, et j'en suis personnellement très fier.

* * *

Voilà, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, Chers Elancourtois, ce que je voulais vous dire en préambule.

Et, avant de débiter l'ordre du jour, permettez-moi, en votre nom à tous, de féliciter chaleureusement notre Maire, Jean-Michel FOURGOUS, pour le score exceptionnel qu'il a obtenu dimanche dernier, et de le remercier, en mon nom personnel, pour la confiance qu'il me témoigne depuis toutes ces années.

Gérald FAVIER procède à l'appel nominal des membres afin de constater si la condition de quorum posée par l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales est remplie et constate que tous les membres du Conseil municipal sont présents.

★★★★★

Le Président rappelle l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel "Au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour assurer les fonctions de secrétaire".

Il propose de désigner le benjamin du Conseil Municipal, soit :

- **Madame Anne GOVINDE**

qui pourra ainsi l'assister pour le dépouillement, et met aux voix cette proposition.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**

- **ADOPTE** cette proposition.

★★★★★

Le Président propose également de désigner quatre assesseurs.

Il propose de procéder à cette désignation à main levée et non au scrutin secret.

Après avoir recueilli les candidatures, le Conseil municipal, à l'**unanimité**

DESIGNE en qualité d'assesseurs : Maria BOLZINGER, Gaëlle KERGUTUIL, Thierry MICHEL, Denis LEMARCHAND.

★★★★★

Le Président rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales :

- le Maire est élu parmi les membres du Conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue
- Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative
- En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu

Il est rappelé que la majorité absolue se calcule par rapport au nombre de voix exprimées. Les bulletins blancs, ceux contenant une désignation insuffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, ne comptent pas comme suffrages exprimés.

Il est ensuite fait appel aux candidatures.

Se portent candidats :

- Monsieur Jean-Michel FOURGOUS
- Monsieur Nicolas BOHER

Interventions :

Nicolas Boher demande la parole et fait la déclaration suivante :

Je remercie les 693 Elancourtois qui nous ont fait confiance par leur vote et qui nous permettent, dans l'histoire d'Elancourt, d'avoir un Elu Front National au Conseil municipal. Je remercie tous nos collistiers qui nous ont permis d'être présents dans cette bataille ainsi que l'ensemble des militants qui nous ont aidé sur le terrain.

Nous avons atteint l'objectif que nous nous étions fixé en obtenant au moins un Elu au Conseil municipal, et c'est chose faite.

Grâce à l'effort de tous, notre implantation est aujourd'hui une réalité. Nous savions, dès le début, que la tâche serait très difficile notamment dans une ville tenue depuis 20 ans par Jean-Michel Fourgous, un classique de l'UMP, dont l'ancrage sur tout le territoire de la 11^{ème} circonscription est extrêmement puissant et où le Front National n'a jamais été représenté.

Nous avons su franchir les obstacles, éviter les embûches, surmonter les difficultés.

Je souhaite rappeler nos résultats en France, dans les Yvelines et enfin sur Elancourt.

Au niveau national, c'est une vague bleu-marine qui a déferlé sur la France dimanche dernier. Je rappelle que nous avons remporté une mairie dès le premier tour à Henin Beaumont, dans le Pas de Calais : Steve Briois a totalisé 50.4 % des voix. Il a été conseiller municipal dans cette ville pendant 20 ans avant de gagner la mairie. Son travail est un exemple pour nous tous au Front National.

Au 2^{ème} tour, dont les résultats seront connus dimanche prochain, le Front National est en position de remporter dans 18 villes. Ces villes sont sous la loupe des médias.

A Beaucaire dans le Gard, à Béziers dans l'Hérault où Robert Menard est arrivé en tête avec 44,88 %. A Brignoles dans le Var, Laurent Lopez, déjà élu Conseiller Général en octobre arrive

en tête avec 37,07 % . A Cavaillon dans le Vaucluse, à Cluzes en Haute Savoie, Cogolin dans le Var, à Forbach en Moselle où Florian Philippot a récolté 35,74 % . A Fréjus dans le Var, David Rachline, 26 ans, est largement en tête avec 40.3 % . A Hayance, à L'Hôpital en Moselle, à La Seyne S/Mer dans le Var, Le Luc dans le Var, le Pontet dans le Vaucluse. Marseille, 7^{ème} secteur, Stéphane Ravier est arrivé en tête avec 32,88 %, à St Gilles dans le Gard, Gilbert Collard a obtenu 42,57 %, à Tarascon dans les Bouches du Rhône, Villeneuve sur Lot, Villers Cotterets. Au niveau national, nous avons déjà près de 500 élus conseillers municipaux dès le 1^{er} tour et nous espérons doubler ce nombre dimanche.

Pour rappel, nous en avions 60 en 2008. Dans les Yvelines, nous avons gagné 12 élus dès le 1^{er} tour, dont 2 conseillers communautaires : François Siméoni à Versailles et Pierre Chassin aux Mureaux. Nous en avions zéro en 2008.

A Versailles : 2 Elus - St Germain en Laye : 2 Elus – Montigny le Bretonneux : 1 Elu – Plaisir : 1 Elu – Les Mureaux nous gagnons 4 Elus – Elancourt : 1 Elu – Buchelay : 1 Elu.

Nous avons encore 6 listes Front National présentes au second tour :

Conflans-Ste-Honorine : Didier Guerche a fait près de 17 % - Rambouillet : Philippe Chevrier, notre Secrétaire Départemental, a fait près de 12 % - Mantes la Ville, notre candidat Cyril Nauth est arrivé en tête au 1^{er} tour avec près de 22 % - et enfin à Meulan, Epone, Juziers.

Nous sommes donc très fiers de nos résultats dans l'ensemble du département qui sont historiques.

A Elancourt, pour mesurer notre résultat, il convient de replacer l'élection dans son contexte, de la mettre en perspective. Il est important de noter notre progression. En comparant avec les élections municipales de 2008, je constate que la liste UMP de Monsieur Fourgous augmente certes de 2,8 %, que la liste du Parti Socialiste de Monsieur Besseau baisse de 10,9 %. La liste sans étiquette de Christian Nicol, qu'il convient de mettre en parallèle avec la liste de scores avec le Modem de 2008, augmente de 0,7 %. Enfin, notre liste passe de 0 à 7,5 %. Pour noter l'évolution du Front National sur Elancourt, il convient de comparer nos résultats obtenus à ceux des Législatives de 2012. En 2012, nous avons fait 6,8 %, en 2014 nous avons fait 7,5 % aux Municipales, soit une augmentation de 0,7 %. L'évolution des résultats est sans appel. C'est un échec singlant pour les Socialistes, confirmé au niveau national et une percée historique du Front National. La liste UMP de Monsieur Fourgous et la liste sans étiquette de Monsieur Nicol ont bénéficié statistiquement de l'effondrement de la liste socialo-communiste de Michel Besseau. Nous avons donc gagné notre pari. Nous nous sommes battus avec nos petits moyens, mais nous, nous possédons des armes redoutables que n'ont pas nos adversaires, ce sont nos convictions, notre intégrité, sincérité, honnêteté, courage et notre amour de la France.

Ce sont nos valeurs et c'est ce qui nous fera gagner les prochaines élections.

Ce succès aura certainement des répercussions sur l'ensemble de la circonscription.

En tant qu'Elu Front National au Conseil municipal, je souhaite faire entendre la voix du Front National, à savoir d'une opposition forte et résolue. J'ai donc décidé de me présenter en tant que candidat au poste de Maire d'Elancourt.

Enfin, je conclurai mon intervention en rappelant les principales lignes de notre programme pour lesquelles les Elancourtois ont voté :

- Baisser les impôts locaux,
- Agir pour la sécurité, la première des libertés,
- Défendre l'implantation et le maintien des commerces et des PME,
- Lutter contre les gaspillages,

- Assurer la transparence totale des critères et procédures d'attribution de logements sociaux,
- Défendre la laïcité républicaine face aux Communautarismes,
- Consulter la population par l'organisation de référendum locaux sur tous les sujets importants.

Gérald FAVIER rappelle à Monsieur Boher que les résultats nationaux des élections municipales sont communiqués dans tous les médias et que pour la séance de ce conseil municipal, ce sont ceux d'Elancourt qui prévalent.

Michel BESSEAU fait la déclaration suivante :

Le groupe des Elus de la Gauche pour Elancourt souhaite donner l'indication suivante concernant l'élection du Maire.

Nous ne présenterons pas de candidat. Nous avons pris acte du vote des Elancourtois ; nous prenons donc acte de la candidature de Monsieur Fourgous au poste de Maire d'Elancourt. Cette candidature bien évidemment était attendue, mais nous regrettons que ce ne soit pas celui qui assume, dans les faits, le travail de la majorité municipale sortante depuis des années, qui se présente en toute transparence devant le suffrage des conseillers municipaux. En effet, nous dénonçons une sorte de mystification qui consiste à confier l'écharpe tricolore à un autre, qui fait porter le fardeau du travail municipal à un fidèle, en l'occurrence, vous-même Monsieur Favier. Vous aviez indiqué tout à l'heure qu'il fallait reconnaître le travail accompli. Nous reconnaissons le travail que vous avez accompli. Vous présidez, en réalité, au destin de la Commune loin du regard des Elancourtois. L'honnêteté et la transparence supposeraient, en effet, que ce soit vous, actuel 1^{er} adjoint, qui prétende à la responsabilité de Maire. Mais au contraire, l'UMP locale préfère nier les mérites de l'animateur réel de la majorité municipale.

Dès ce soir, et durant toute la durée du mandat, les Elus de la Gauche pour Elancourt mettront tout en œuvre pour défendre l'intérêt des Elancourtois.

Nous veillerons à ce qu'ils en soient informés. Soyez certains que nous ne vous épargnerons rien. Nous saurons dénoncer éventuellement, mais sûrement vos errements et nous espérons que tous les Elancourtois sauront être à note écoute.

Gérald FAVIER répond à Michel Besseau qu'il est dans l'erreur de lui accorder autant de mérites et rappelle que Jean-Michel Fourgous a été parlementaire dès 1993, que personne ne conteste son autorité, son rayonnement et sa compétence. Lorsqu'il siège au Palais Bourbon, Jean-Michel Fourgous défend bien sûr les intérêts des Français mais également ceux des Elancourtois et il est normal que le 1^{er} adjoint de la Commune le seconde.

Le Conseil municipal est invité à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal remet dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote fermé écrit sur papier blanc, à moins qu'il ne souhaite pas prendre part au vote.

Le Président, assisté des quatre assesseurs et de la secrétaire de séance, procèdent au dépouillement et déclarent les résultats obtenus comme suit :

| | |
|---|---------|
| - Nombre de conseillers présents à l'appel et n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 35 |
| - Nombre de bulletins à déduire : | 4 |
| (Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître) | |
| - Reste pour le nombre de suffrages exprimés : | 31 voix |
| - Majorité absolue : | 16 voix |
| Ont obtenu : - Jean-Michel FOURGOUS | 30 voix |
| - Nicolas BOHER | 1 voix |

M Jean-Michel FOURGOUS ayant obtenu 30 voix et M.Nicolas BOHER, ayant obtenu 1 voix, le Président déclare **M. Jean-Michel FOURGOUS, Maire d'Elancourt**, et lui passe la Présidence de l'Assemblée.

Intervention :

Jean-Michel Fourgous fait la déclaration suivante :

Mes chers collègues, chers amis,

Je veux vous remercier pour la confiance que vous venez de me témoigner à l'instant et remercier notamment toute l'équipe de « j'aime Élancourt » de m'avoir accompagné dans cette nouvelle aventure extraordinaire.

C'est une victoire collective d'une équipe soudée et compétente.

Cette victoire, nous la devons également à nos employés communaux, qui ont toujours su concrétiser, avec compétence et neutralité politique, les engagements de la municipalité

Je veux également saluer la dignité de la campagne électorale qui a eu lieu sur Elancourt et remercier les membres des trois autres listes qui ont été respectueux de la démocratie.

Je salue notre collègue Gérard Favier, doyen de notre assemblée, qui a présidé à l'ouverture de ce conseil. Plus que le privilège de l'âge, c'est, Cher Gérard, la fidélité à ton engagement, je veux souligner ta disponibilité...bien au delà des 35 heures me semble-t-il.

Ce soir je veux te remercier pour ta haute compétence. Lorsque j'ai des alternances parlementaires j'ai besoin d'un alter égo pour réaliser la continuité des affaires d'Elancourt. Je t'exprime toute notre considération pour la qualité de ta présence à mes côtés.

Je voudrais également associer mes amis proches, ma famille, mes enfants, qui ont grandi ici à Elancourt, à cette victoire....et puis, je veux associer plus particulièrement, ma femme Aude qui me soutient tous les jours, qui se bat à mes côtés avec passion depuis les tous premiers jours de mon engagement politique....

Mes Chers Collègues, je veux dire à l'ensemble du conseil qui m'entoure que j'aborde mes nouvelles fonctions avec sérénité tout en mesurant la difficulté qui nous fait face.

Cette investiture a lieu dans un contexte économique difficile et très particulier dans l'histoire de la France.

La victoire de la droite aux élections municipales traduit la défiance de tous les Français à l'égard du gouvernement Socialiste, de son fonctionnement et de son idéologie.

Alors que notre pays plonge gravement dans l'échec économique, l'équipe de François Hollande reste paralysée, coincée par son amateurisme et ses alliances électoralistes contre-nature.

Comment réformer le pays avec une gauche peu en phase avec les réalités ?

Chaque jour de nouvelles mesures surréalistes sont prises. Encore aujourd'hui de nouvelles normes pour le bâtiment.

Comment peut-on encore croire un Président de la République qui promet l'inversion de la courbe du chômage depuis 15 mois

Je vous rappelle que pour inverser la courbe il faut 1 point ½ de croissance, or nous sommes autour de 0.5 actuellement. Comment oser dire qu'il y a une inversion de la courbe du chômage. Ce jeu d'insincérité pose un problème de démocratie.

Les derniers chiffres désastreux de l'emploi sont la preuve tangible que la politique menée ne marche pas.

François Hollande produit, des mots, des formules chocs « Le pacte de responsabilité », « le choc de compétitivité », « l'observatoire des contreparties », « le pacte d'avenir » mais tout cela n'a aucun impact !

Tout cela ne répond pas à la souffrance sociale des Français qui s'aggrave !

Les Français ont sanctionné cette politique basée sur la division, cette arrogance médiatique et intellectuelle affichée tous les jours par l'équipe gouvernementale.

L'abstention est un signal fort à l'ensemble de la classe politique, et il est grand temps de sortir de cette idéologie fondée sur la lutte des classes.

Le parti socialiste allemand, en 1959, très courageusement a décidé, lors d'un congrès, de modifier ses doctrines socialistes. Il a abandonné deux principes :

- Abandon total de toute référence à la lutte des classes
- Abandon total de toute référence à l'étatisation des moyens de production.

Les Français en ont assez de cette politique qui s'attaque aux piliers de notre démocratie. Comment peut on fracturer les valeurs de la famille et de l'entreprise avec autant d'acharnement ?

Plutôt que d'agir pour l'emploi, pour la compétitivité, le Gouvernement Ayrault asphyxie la vie politique tous les 4 matins ; les Français en ont assez !

On est le seul pays, où on arrive à coordonner les actions de la justice pour nuire à 4 dirigeants de l'UMP en même temps. C'est étrange, non ?

Si j'avais un conseil à donner à M.Hollande, qu'il écoute les inquiétudes des français plutôt que d'écouter jour et nuit la vie intime de Nicolas Sarkozy.

Dans cette assemblée, je souhaite que nos débats intègrent toutes ces données respectueuses, utiles à l'action de la ville.

Je veillerai à préserver la cohérence de nos travaux dans le respect de chacun d'entre-vous, de la majorité comme de l'opposition.

L'ensemble des engagements qui fondaient notre précédent programme a été tenu.

Je suis particulièrement fier du travail accompli lors de ces 6 dernières années. Nos actions récompensées par 20 prix différents prouvent aux plus critiques à quel point Elancourt est devenu un modèle d'exemplarité.

L'innovation est au cœur de l'ensemble de nos dispositifs et nous devons continuer à impulser cette énergie novatrice pour pallier le désengagement de l'État tout en répondant avec efficacité à vos attentes.

Nous aurons moins de dotations de l'État et davantage de charges.

Il faut donc être très rigoureux et pragmatique dans la gestion de nos collectivités et j'y veillerai.

Je veux insister auprès des Elancourtois, venus nombreux ce soir et que je salue très chaleureusement,

Je veux leur dire toute l'attention que j'aurais pour continuer à améliorer d'abord leur cadre de vie.

La crise que nous traversons, crise institutionnelle, crise économique (taux de croissance quasiment nul), crise sociale, crise même sociétale, impacte une collectivité comme celle d'Elancourt.

Nous ne pouvons pas être un îlot de tranquillité dans un océan de turbulence par simple proclamation.

Je vous le répète mais nous allons entrer dans des vents de force 8....Je dirais avec un peu d'humour « gardez vos gilets de sauvetage ».

Les causes de cette crise globale que nous traversons dépassent largement le cadre d'action d'une commune, d'une agglomération.

C'est pourquoi, je le disais à l'instant, le bien être des Elancourtois passe d'abord par la qualité de leur cadre de vie, sans cesse amélioré depuis 20 ans.

Nous continuerons notamment à répondre aux préoccupations de nos habitants concernant la tranquillité de leur environnement quotidien. C'est pourquoi, j'ai proposé une Police municipale renforcée, modernisée par les dernières technologies.

Je souhaite lancer une réflexion sur la sécurité à l'échelle de l'Agglomération pour envisager ensemble les voies d'action, de prévention, d'innovation que nous devons développer en parfaite coordination.

Diffuser les bonnes pratiques Elancourtoises en matière de gestion (ville classée la mieux gérée des Yvelines), d'enseignement (le Ministre cite élan court pour sa modernisation dans ses écoles), d'attractivité économique à l'ensemble du territoire de la CASQY doit être un objectif prioritaire en ciblant vers les attentes réelles des administrés.

Un changement de gouvernance de la Communauté d'agglomération peut enfin permettre à notre bassin de vie d'être mieux armé pour affronter les évolutions en cours.

LA CASQY doit être le moteur économique du territoire.

Je m'emploierai, en accord avec Valérie Péresse, à développer et à structurer un pôle d'attractivité d'où surgiront des entreprises innovantes.

Cette silicon valley à la Française sera porteuse d'emplois.

Le désengagement de l'Etat oblige à rationaliser les dépenses, à optimiser le fonctionnement des communes membres.

Je crois en la recherche de l'efficacité, à l'esprit de responsabilité et de bon sens qu'il faut insuffler.

Il est temps de mettre fin à cette politique de division et de remettre au cœur des actions politiques, la compétence et la sincérité dont les français ont besoin.

Nous agirons au delà des clivages gauche-droite, au delà des idéologies, des querelles partisanes proposées par Benoit Hamon.

Le passage à l'heure d'été ce dimanche est tout un symbole, enfin des perspectives lumineuses pour la CASQY, il s'agit d'affirmer une ambition qui fera date.

Certains me considèrent comme atypique, hors des appareils de parti...peu m'importe, je fais bouger les lignes et voler en éclats les idées préconçues qui ne sont plus de l'intérêt de la France. A ce titre, nous continuerons notre lutte contre cette réforme absurde proposée par le futur ex ministre de l'Education sur les rythmes scolaires....Avec 700 maires, dont je préside un collectif, je demanderai au prochain Premier Ministre l'abrogation de ce décret qui n'est pas dans l'intérêt de l'enfant, pas finançable par les communes et anti-constitutionnel.

Vous le voyez, les défis sont urgents et multiformes.

Je suis enthousiaste à l'idée de me battre « pour » et de faire passer vos idées.

Enfin, pour conclure, je veux dire à l'ensemble de cette assemblée, et au-delà à l'ensemble des Elancourtois, que je serai toujours disponible et à l'écoute, à la fois sur le terrain et dans l'approfondissement de notre projet politique.

Que notre équipe municipale continue le travail collectivement, que chaque individualité continue d'enrichir notre groupe pour que notre travail au service des Elancourtois leur ressemble et réponde pleinement à leurs attentes.

Ma volonté est de mettre en œuvre tous les éléments du projet approuvé par le vote de dimanche dernier.

Ma détermination est très forte : celle de fédérer les énergies, de dépasser les considérations politiciennes qui bloquent, qui divisent, qui stérilisent l'action.

A tous les membres de l'administration, je veux leur dire ma confiance dans leur compétence, leur savoir-faire et leur dévouement.

Pour ma part, j'assumerai ma fonction dans la loyauté la plus totale à l'égard de chacun, en faisant tout pour être à la hauteur d'une ambition portée depuis plus de 20 ans, celui d'une ville attractive, d'une ville innovante et généreuse.

J'ai la passion d'Elancourt, j'ai un attachement sans faille pour cette ville, alors du fond du cœur,

Merci à tous ceux à qui je dois cette très belle victoire, je pense à ces 200 personnes qui, dans l'ombre, ont contribué à ce que je porte cette écharpe de maire, je ne les oublie pas....merci à tous....

merci à tous les Élancourtois.

Michel BESSEAU fait remarquer à Jean-Michel Fourgous qu'il fait souvent l'inverse de ce qu'il dit, notamment sur le dénigrement de son adversaire, sur les rythmes scolaires, sur le fait d'être hors de toute idéologie. Pour lui le pilier de la République ce sont les mots qui sont au fronton des monuments et bâtiments des villes : Liberté, Égalité, Fraternité. Il rappelle le taux de 45 % d'abstention aux élections municipales d'Elancourt et que cela pose une vraie difficulté en terme de démocratie. Lui et son groupe exerceront leur travail, au sein du conseil municipal, en tant qu'opposants, ils seront très vigilants dans le choix des orientations en essayant de faire comprendre aux Elancourtois leur envie de faire autre chose. L'idéologie ou l'affrontement politique municipal ou national est bon pour la démocratie.

Jean-Michel FOURGOUS lui fait remarquer que la Gauche, dès son arrivée au pouvoir, a déclenché une très forte augmentation d'impôts.

Administration Générale

3 - 20140003 Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité

| | | |
|-----|----|------------------------|
| Par | 34 | Pour |
| Par | 1 | Contre (Nicolas BOHER) |

Article UNIQUE : **DECIDE** la création de dix (10) postes d'adjoints au Maire

Administration Générale

4 - 20140004 Election des Adjoints au Maire

Le Maire constate le dépôt d'une seule liste (jointe en annexe), ayant pour candidat placé en tête Monsieur Gérald FAVIER.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote fermé et écrit sur papier blanc, à moins qu'il ne souhaite pas prendre part au vote.

Suite au dépouillement du vote, il est donné les résultats comme suit :

- Nombre de conseillers présents à l'appel et n'ayant pas pris part au vote : **1**
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **34**
- Nombre de bulletins à déduire : **4**
(Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître)
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **30 voix**
- Majorité absolue : **16 voix**

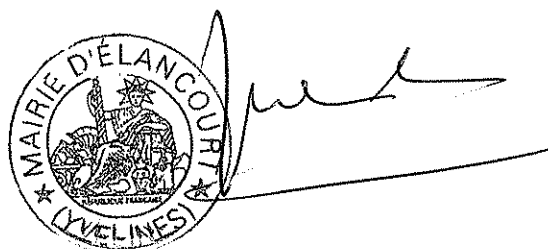
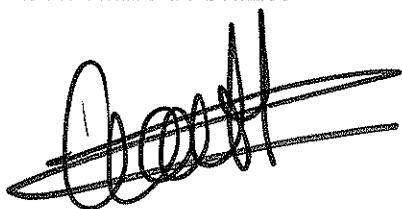
La liste ayant à sa tête Monsieur Gérard FAVIER a obtenu **30 voix**

Cette liste ayant obtenu la majorité absolue des voix, sont proclamés adjoints au Maire :

- Monsieur Gérard FAVIER – 1^{er} adjoint au Maire
- Madame Anne CAPIAUX – 2^{ème} adjoint au Maire
- Monsieur Bernard DESBANS – 3^{ème} adjoint au Maire
- Madame Ghislaine MACE BAUDOUI – 4^{ème} adjoint au Maire
- Monsieur Thierry MICHEL – 5^{ème} adjoint au Maire
- Madame Martine LETOUBLON – 6^{ème} adjoint au Maire
- Monsieur Laurent MAZAURY – 7^{ème} adjoint au Maire
- Madame Catherine DAVID – 8^{ème} adjoint au Maire
- Monsieur Alain LAPORTE – 9^{ème} adjoint au Maire
- Madame Chantal CARDELEC – 10^{ème} adjoint au Maire

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 20.

Anne GOVINDE
Secrétaire de séance



Jean-Michel FOURGOUS
Maire d'Elancourt